

Paris, le 21 avril 2011

Chère Amie, Cher Ami,

Il y a 67 ans aujourd'hui, le Général de Gaulle signait l'ordonnance historique donnant le droit de vote aux femmes.

Pour l'UMP, cette date du 21 avril 1944, qui a profondément modifié la société française et modernisé notre démocratie, est une des avancées majeures apportée par notre famille politique qu'il convient de célébrer.

Sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement et la majorité parlementaire ont contribué à améliorer le droit des femmes avec l'instauration de la parité dans les conseils d'administration, la mise en place d'une sanction financière pour les entreprises ne respectant pas l'égalité salariale, la loi réprimant les violences contre les femmes, ou la loi d'interdiction du port de la burga dans l'espace public.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour une vraie égalité hommefemme, en particulier dans le domaine professionnel.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à compétences et niveau de poste équivalents, les femmes gagnent en moyenne 18,9 % de moins que les hommes et elles restent encore trop peu nombreuses à accéder aux postes de responsabilité.

Face à cette injustice, l'UMP continuera à être une force de proposition pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes.

La convention sur la justice sociale, qui aura lieu le 31 mai prochain, nous donnera l'occasion de remettre en avant cette question.

Bien amicalement.

Jean-François COPÉ Secrétaire général **Nadine MORANO** Déléguée générale aux Elections